https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-11-janvier-2011-fixant-le-montant-de-la-prime-prevue-par-le-decret-n-2011-46-du-11-janvier-2011-portant-attribution-dune-prime-speciale-a-certains-personnels-infirmiers-de-la-fonctio/
Arrêté du 11 janvier 2011 fixant le montant de la prime prévue par le décret n° 2011-46 du 11 janvier 2011 portant attribution d'une prime spéciale à certains personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière
11/01/2011
Ce décret et cet arrêté prévoient le versement d'une prime mensuelle de 120 euros brut aux infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE) de la fonction publique hospitalière. Ces dispositions entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2011.